

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'intérieur
et des Outre-Mer

15 DEC. 2023

Arrêté du

**fixant la composition du jury de l'examen professionnel exceptionnel
pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et des-outre-
mer au titre de l'année 2024**

Le ministre de l'intérieur et des outre-mer,

Vu l'arrêté du 29 avril 2021 fixant les règles d'organisation générale, la nature des épreuves de l'examen professionnel et la composition du jury pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et des outre-mer ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2023 autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture d'un examen professionnel exceptionnel pour l'accès au grade de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et des outre-mer ;

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Myriam GALISSON, conseillère d'administration de l'intérieur et de l'outre-mer, est nommée présidente du jury de l'examen professionnel exceptionnel pour le recrutement de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et des outre-mer au titre de l'année 2024.

Article 2

M. Gilles DECLERCK, attaché principal d'administration de l'État, est nommé vice-président du jury de l'examen professionnel exceptionnel pour le recrutement de secrétaire administratif de classe normale de l'intérieur et des outre-mer au titre de l'année 2024.

Article 3

Sont désignés en qualité de membres du jury :

- Mme Nathalie BARTHE, attachée d'administration de l'État ;
- Mme Pauline BATAIS, attachée d'administration de l'État ;
- M. Clément BAUMGART, attaché d'administration de l'État ;
- M. Lucas BEAUMONT, attaché d'administration de l'État ;
- M. Ludovic BERGOUGNOUX, major de police exceptionnel ;
- Mme Nadège BOIVENT, major de police ;
- M. Jamal BOUAMOURI, attaché d'administration de l'État ;

- Mme Anne-Marie BOURDINIÈRE, attachée d'administration de l'État hors classe ;
- Mme Léa CARVALOT, attachée d'administration de l'État ;
- Mme Mylène DAUBERTON, secrétaire administrative de classe supérieure ;
- M. François DESFORGES, attaché principal d'administration de l'État ;
- M. Yohann FOSSARD, major de police ;
- Mme Caroline GOUJU, attachée d'administration de l'État ;
- Mme Marjorie LE BRAS, attachée d'administration de l'État ;
- Mme Kim MYARA, attachée principale d'administration de l'État
- M. Yann PARIS, attaché principal d'administration de l'État.

En cas d'empêchement du président, la présidence des travaux du jury sera assurée par M. Gilles DECLERCK, vice-président.

Article 4

En cas de partage égal des voix, celle de la présidente est prépondérante.

Article 5

Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera affiché, de manière à être accessible au public, sur les lieux des épreuves pendant toute leur durée ainsi que, jusqu'à la proclamation des résultats, dans les locaux de la sous-direction du recrutement et de la formation et sur le site internet du ministère de l'intérieur et des outre-mer.

Fait le **15 DEC. 2023**

Pour le ministre et par délégation :

Le Sous-directeur
du recrutement et de la formation

Yves MATHIS